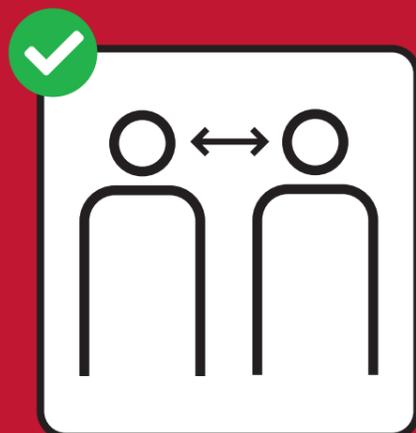


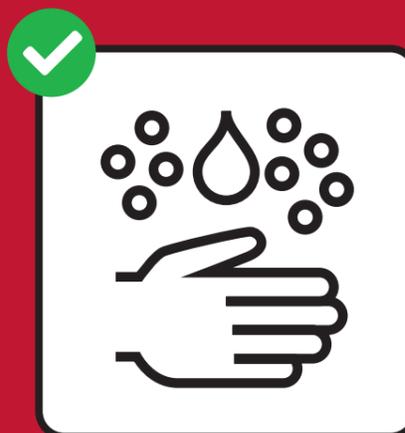
En tant que membre de Swiss Tennis, nous respectons les mesures de protection suivantes sur nos installations.

valable à partir du
6 juin 2020

COMMENT NOUS PROTÉGER SUR LE COURT DE TENNIS



Respecter partout une distance de 2 m entre les personnes. Également sur le terrain de tennis, dans les vestiaires et douches, dans le local du club etc.



Se laver minutieusement les mains avant et après avoir joué.



Recueillir les données de réservation des terrains afin de permettre une traçabilité des contacts étroits.



Renoncer à la traditionnelle poignée de main et à tout autre contact corporel.



Rester à la maison en cas de symptômes de maladie. Appeler son médecin traitant et informer le responsable COVID-19 du club.



Enregistrement des personnes présentes aux tournois et à d'autres événements pour pouvoir effectuer du Contact Tracing.

www.ofsp-coronavirus.ch